REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE TOURNON

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juillet 2014

Le Conseil Municipal était convoqué en séance ordinaire le 24 juillet 2014 à 20h30 en Mairie.

Présents :
BRUNEL Laurent, Maire - CLUZEL Michel 1er adjoint - FAURE Guy, 2ème adjoint - BERNE Nadine, 4ème adjointe - PEYROT Stéphane - MARTINON Catherine - DEBAUD Laetitia - BERTONNIER Pascale - PEYROT Céline - TRAVERSIER Michèle.
Procurations :
DUCLAUX Eric à BRUNEL Laurent
DUNOGIER Jacques à MARTINON Catherine
BESSON Eric à FAURE Guy
Absents excusés :
RAMDANI Frédéric
CHANAL Ludovic
Secrétaire de séance :
BERTONNIER Pascale

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'ajout d'un ordre du jour :

- création d'un poste d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe 12h

13 Pour

Création d'un emploi d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe / 12h hebdomadaire

Mme Brigitte Garnodier a demandé la modification de sa durée hebdomadaire de travail.
Considérant cette demande de réduction du temps de travail, il a été décidé de procéder à la création d'un emploi d'adjoint d'animation de 2ème classe de 12 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.
Le Conseil Municipal, a décidé de créer à compter du 1er septembre 2014 un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe, échelle 3 de rémunération de 12 heures hebdomadaire.
L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.
Le tableau des horaires des fonctionnaires territoriaux de la collectivité est ainsi modifié.

Voté à l'unanimité

Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité

Considérant que le dispositif de télétransmission S²LOW de ADULLACT retenu par le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche a été homologué par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.
Le Conseil Municipal a donné son accord pour que la commune opte pour le dispositif de télétransmission S²LOW de ADULLACT retenu par le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.
Il a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention et les avenants éventuels entre la commune et la Préfecture, portant sur la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité et le bon de commande pour la signature électronique.

Monsieur Laurent BRUNEL a été nommé responsable de la télétransmission au niveau de la commune de Plats.

Voté à l'unanimité

Attribution des travaux de restructuration et d'extension de l'école publique

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée les travaux de restructuration et d'extension de l'école publique.
Il a ajouté que dans le cadre de cette opération de travaux, un appel d'offre pour maîtrise d'œuvre a été lancé.
Il a énuméré les 8 lots nécessaires au projet :

Lot 1 : gros œuvre
Lot 2 : étanchéité
Lot 3 : menuiseries bois - fermeture
Lot 4 : serrurerie
Lot 5 : carrelage - faïence
Lot 6 : doublages - cloisons- plafonds - peintures
Lot 7 : chauffage - plomberie - VMC
Lot 8 : Electricité - courants faibles

Il a indiqué que 37 entreprises ont répondu.
Et a précisé que la commission des appels d'offres a décidé de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Entreprise JOLIVET pour un montant de 296 750.49 €
Lot 2 : Entreprise SOBRABO pour un montant de 22 035.61 €
Lot 3 : Entreprise LAFAYE pour un montant de 78 861.69 €
Lot 4 : Entreprise ECPM pour un montant de 12 400.39 €
Lot 5 : Entreprise CLUZEL pour un montant de 50 686.24 €
Lot 6 : Entreprise MEFTA BELOT pour un montant de 77 815.86 €
Lot 7 : Entreprise MESBAH SAVEL pour un montant de 68 701.50 € avec option 1
Lot 8 : Entreprise CONTACT ELECTRICITE pour un montant de 43 865.30 €

Pour un montant total de travaux de 651 117.08 € HT, soit 781 340.49 € TTC

Voté à l'unanimité

Séance levée à 21h30